



## Photos & vidéos

Chers parents, familles et amis,

Lors de nos événements ouverts au public (Souper, Fancy-Fair ...), nous vous rappelons qu'il est autorisé :

- **de prendre des photos et des vidéos** pour un usage exclusivement personnel et domestique
- **de publier ces images et vidéos en ligne** avec un accès et une portée limitée, finie et connue. Par exemple, sur un groupe privé ou une conversation privée.

**La diffusion large (tout public)  
de photos ou vidéos capturées lors de nos événements  
est interdite par la loi du 30 juillet 2018 (mise en œuvre du  
RGPD) et par le droit à l'image.**

En cas d'infraction, notre établissement ne pourrait en être tenu responsable, c'est l'auteur de la publication qui en subirait les éventuelles conséquences (demande de dépublication, plaintes ...)

Merci pour votre bonne collaboration !

La Direction

